

Arařtırma Makalesi

La Femme Musulmane en Politique au Cameroun

Fabilou*

(ORCID: 0000-0002-7534-3097)

Makale Gönderim Tarihi

13.10.2021

Makale Kabul Tarihi

12.03.2022

Atıf Bilgisi/Reference Information

Chicago: Fabilou, "La Femme Musulmane en Politique au Cameroun", *Vakanüvis-Uluslararası Tarih Arařtırmaları Dergisi*, 7/1 (Mart 2022): 22-49.

APA: Fabilou. (2022). La Femme Musulmane en Politique au Cameroun. *Vakanüvis-Uluslararası Tarih Arařtırmaları Dergisi*, 7 (1) , 22-49.

Résumé

La place occupée par la religion dans le champ politique n'a cessé de s'affirmer ces dernières décennies. Alors, le recours aux arguments religieux reste une pratique courante chez les acteurs politiques de tous bords, nombre de mouvements religieux ont vu leur assise et leur influence consolidées ou contestées. L'influence des religions sur l'oppression des femmes fait penser aujourd'hui aux tchadors, burkas, hidjabs, etc., au nom de l'islam, certains prétendent, et trop souvent réussissent à enfermer les femmes.

Il sera question dans cet article de la place des femmes dans l'univers politique du Cameroun, dans une perspective anthropologique et socio-historique. Et c'est à partir de ce lieu que sera proposée une approche du statut de la musulmane dans la société politique, des représentations dont elles sont l'objet, de la manière dont elles s'inscrivent dans le paysage social.

* Enseignant au Département de Science Politique à l'Université de Ngaoundéré au Cameroun, fabilou1@gmail.com.
Lecturer, University of Ngaoundere, Department of Political Science, Cameroon.

C'est une contribution modeste à l'approfondissement de l'analyse des liens qui se sont tissés entre religion et société au Cameroun.

Mots-clés : Epanouissement, femme, islam, musulmane, religion.

Muslim Women in Politics in Cameroon

Abstract

Religion has not ceased to seize an important place in the political scene over the last several decades. The use of religious arguments remains a common practice among political actors. Many religious movements have seen their base and their sphere of influence consolidated or contested. Currently, the influence of religions against the oppression of women brings to mind the images of chadors, burkas, and hijabs. People frequently claim that Islam oppresses women. These accusations often result in imprisoning women. This article will discuss the place of women in the political scene of Cameroon from an anthropological and socio historical perspective and, based on that approach, we will propose a modification to the status of Muslim Women in political society. This modification shall include consideration that women have been given and the way they fit into the social landscape. This is an analysis of the links which have been woven between religion and society in Cameroon.

Keywords: Flourishing, Islam, Muslim woman, religion, women.

Kamerun Siyasetinde Müslüman Kadınlar

Öz

Dinin siyasi alanda işgal ettiği yer, son yıllarda kendini göstermeye devam etti. Bu nedenle, dini argümanların kullanımı birçok siyasi aktör arasında yaygın bir uygulama olmaya devam etmektedir ve dini hareketler, halk desteğini ve etkilerini konsolide veya tartışmalı olarak görmüşlerdir. Kadınların ezilmesinde dinlerin etkisi bugün bize çarşaf, burka, tesettür vs. gibi şeyleri düşündürüyor. İslam adına, bazı insanlar kadınları hapse atmayı veya özgürlüklerinden mahrum bırakmayı iddia ediyor ve çoğu zaman başarılı oluyor. Bu makale, antropolojik ve sosyo-tarihsel bir bakış açısıyla Kamerun'un siyasi hayatında kadının yerini tartışacaktır. Müslüman kadının siyasi toplumdaki konumu, tabii oldukları temsiller, toplumsal hayata nasıl uyum sağladıklarına dair bir yaklaşım önerilecektir. Kamerun'da din ve toplum arasında örülen bağların analizinin derinleştirilmesine ilişkin mütevazı bir bilimsel katkıdır.

Anahtar Kelimeler: Geliştirme, kadın, İslam, Müslüman, din.

Introduction

Au Cameroun, comme dans la plupart des pays sous-développés, la religion occupe une place centrale et a tendance à régir toute la psychologie collective. A cet égard, l'islam camerounais est associé à « l'islam noir », expression qui prend naissance à partir des années 1910 et se constitue en théorie sous la plume de P. J. André dans son livre¹. « L'islam noir » est une expression polémique qui désigne l'islam pratiqué par les peuples africains au Sud du Sahara. Il a été un outil majeur dans l'élaboration de la politique musulmane de la France en Afrique Sub-saharienne. Le concept d' « islam noir » s'oppose à « l'islam blanc », « l'islam jaune » et il irrite ou même exaspère les africains qui y voient une tentative de division menée par l'ex-colonisateur.

Ainsi la recherche en sciences sociales accorde une place primordiale à la compréhension de son impact sur les relations inter-individus. Les crises d'ordre économique, moral et surtout d'identité, contribuent à faire de l'islam, une religion en pleine expansion. La montée des mouvements islamistes dans le monde musulman, marquée par la victoire de l'islam chi'ite dans la révolution iranienne (1979), a conduit nombre de spécialistes à tenir pour impossible une modernisation politique de type occidental dans le monde musulman et à conclure à l'incompatibilité entre l'islam et la modernité. Cette perspective fait une distinction catégorique entre les mondes occidental et musulman, et analyse l'islam comme un corpus de doctrines immuables et le réifie comme une force objective et indépendante (du contexte historique, social, etc.) qui modèlerait les musulmans, leurs cultures et systèmes culturels, leurs relations sociales et leurs traditions intellectuelles. Les attentats du 11 septembre aux États-Unis, commis au nom de l'islam, ont contribué à la popularisation de cette perspective, qui resurgit en échos médiatiques aux appels de Ben Laden et de George Bush.

Les tentatives nouvelles de définir la foi sont au cœur du débat intellectuel pour beaucoup de pays musulmans ; par conséquent le statut de la femme avec ses corollaires comme l'avortement, la planification familiale, la question du divorce, la polygamie n'échappent

¹ P. J. André, *L'islam noir. Contribution à l'étude des confréries en Afrique Occidentale, suivie d'une étude sur l'islam au Dahomey*, Paris, 1924.

pas à la réflexion émanant de milieux aussi bien religieux que féministes. Cet article se propose d'analyser les différents obstacles à la participation de la femme musulmane à la vie publique. Il est question ici de la participation de la femme musulmane à la vie publique. En clair, quels sont les obstacles à l'émancipation de la femme musulmane au Cameroun? Quels peuvent être les solutions à cette situation? C'est sur ces deux axes que cette analyse sera bâtie.

La place des femmes en politique vue par les textes de l'islam

La place occupée par la religion dans le champ du politique n'a cessé de s'affirmer depuis plusieurs décennies. Alors que les pratiques religieuses régressaient dans certains contextes, elles ont tendu à s'amplifier à l'échelle mondiale². Cette visibilité peut s'observer à deux niveaux. D'abord, sa place vue par le coran et ensuite sa participation à la vie politique et publique à l'époque du prophète de l'islam.

La place de la femme dans le Coran

Le Coran en tant que texte sacré et référentiel primordial en islam, n'aborde nulle part, la question d'un modèle de gouvernance politique bien défini. Aucun système politique clairement décrit n'est donc prescrit par le Coran et il n'y a pas de lois ou de commandements qui définissent de façon explicite un mode d'organisation politique à proprement dit. Toutefois, le Coran contient des principes directeurs qui peuvent orienter la gestion du politique au sein de la communauté tel que le principe de la Choura ou consultation et celui de la Tâa ou respect dû aux représentants élus du peuple (*aouli el mar minkoum*). Ces principes sont définis dans le cadre d'une éthique globale et la manière dont ils doivent être appliqués dans la réalité n'est pas spécifiée par le texte coranique. A travers cette explication coranique nous pouvons entrevoir le statut de la femme musulmane et surtout le

² P. Norris - R. Inglehart, "Religion and politics in the Muslim world", in *Sacred and Secular. Religion and Politics Worldwide*, ed. P. Norris & R. Inglehart, Cambridge, 2004, p. 133-156.

traitement dont elle fait objet dans la société contemporaine et au Cameroun.

Le statut de la femme dans l'islam est très noble et son effet est très grand dans la vie de chaque musulman « juste ». En effet, la femme musulmane est la première enseignante dans la construction d'une société comme partout ailleurs.

L'islam est la toute première religion à avoir donné à la femme la liberté d'effectuer directement ses transactions (commerce, échanges) avec le reste de la société alors qu'auparavant, elle devait passer par un tuteur ou un curateur. L'islam n'a privé la femme que d'une « liberté » : celle de s'adonner au libertinage et à la vulgarité ; l'homme en a été privé au même titre. En effet, Gustave Le Bon l'exprime mieux :

Le mérite de l'islam n'est pas seulement d'avoir rehaussé la valeur de la femme, mais nous ajoutons à cela que c'est la toute première religion à avoir fait cela et on peut facilement le prouver par notre exposé montrant que toutes les religions et nations qui ont précédé les Arabes ont maltraité la femme³.

Les femmes sont, aujourd'hui, en mesure de démontrer que la tension qu'on essaie d'entretenir entre les forces de modernisation assimilées, à tort ou à raison, à une tentative d'occidentalisation et un conservatisme d'essence musulmane, peut ne pas avoir de bases solides car :

- le Coran avait donné à la femme, à l'époque, un statut juridique supérieur à celui des autres femmes dans le monde ;
- son sort varie d'un pays musulman à l'autre ;
- jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, les modes de vie dans les pays occidentaux n'étaient guère différents. Seule la mobilisation des femmes a fini par faire la différence.
- Enfin, dans le difficile combat pour l'émancipation, la cible des musulmanes est moins la religion que les structures sociales et mentales sclérosées. Une exégèse des textes à la lumière de l'évolution

³ Le Bon Gustave, *La civilisation des Arabes*, [Livres I et II] Paris, 1884, p. 488.

s'avère comme un impératif d'où l'importance de l'*Ijtihad* ou effort d'interprétation personnelle.

La femme est semblable à l'homme en matière de responsabilité vis-à-vis des lois islamiques : lorsque les conditions de la responsabilité sont remplies elle est astreinte aux mêmes obligations que l'homme en termes de prière, d'aumône, de jeûne et de pèlerinage. La seule différence est qu'elle bénéficie, par la volonté du législateur, de certains allègements ; ainsi elle est dispensée de la prière et du jeûne en période des menstrues et lochies et rattrape les jours manqués une fois purifiée, (seulement pour le jeûne). Ces mesures ne visent qu'à tenir compte de son état physique et psychique en période des menstrues et des lochies. La femme est semblable à l'homme concernant sa nature humaine, le hadith célèbre dit ceci : « Les femmes ne sont que des sœurs germanes des hommes ». L'Islam considère le fait d'honorer la femme comme le signe d'une personnalité saine, accomplie et vertueuse. La femme est l'égale de l'homme en matière d'éducation, tous deux ont droit à une bonne éducation et à une bonne formation ; mieux encore, l'Islam considère l'éducation et la prise en charge des filles comme une des causes d'entrée au Paradis. Le Prophète Mohamed dit à ce sujet : « Quiconque prend en charge, trois filles, les éduque, les donne en mariage et les traite convenablement, aura le Paradis (comme récompense.) » ; la femme est soumise aux mêmes responsabilités que l'homme en matière d'apprentissage et d'enseignement, le Prophète Mohamed a dit à propos : « La recherche du savoir est une obligation pour tout musulman et musulmane » ; la femme, tout comme l'homme, doit assumer la responsabilité de la réforme de la société en recommandant le bien et en interdisant le mal et aussi en matière d'octroi d'asile.

Le Coran pose donc les bases éthiques de la gouvernance et de la participation politique sans pour autant définir une organisation politique donnée. Il fournit des règles morales qui guident les croyants et croyantes, en tout temps et dans tout contexte, dans l'exercice du pouvoir politique. Le Coran régit le politique, non pas par une législation mais par un code moral qui correspondrait dans le jargon de notre monde contemporain à la « moralisation » de la vie politique. Le Coran

précise en effet dans plusieurs versets que ceux qui détiennent le pouvoir doivent l'exercer dans la justice et l'équité les plus absolues⁴.

Les orientations coraniques concernant les modalités de la représentation ou de l'exercice du pouvoir politique ne spécifient nullement et à aucun passage du texte sacré qu'il devrait s'agir exclusivement d'hommes et que les femmes devraient être exclues de l'action politique. Bien au contraire, le Coran utilise un langage commun par l'intermédiaire duquel les deux sexes sont interpellés de façon analogue et sans aucune distinction.

La participation de la femme à la vie publique à l'époque du Prophète

Le prophète Mohammed a sans aucun doute été l'un des plus grands défenseurs de la femme. Tous les récits de sa tradition, de sa vie et de ses actes et paroles témoignent de l'immense respect et considération qu'il vouait à toutes les femmes. Que cela soit avec ses épouses, ses filles ou les femmes en général, le prophète était toujours là pour les soutenir, les encourager, les libérer et les aimer surtout.

Dans un de ses célèbres hadiths le prophète affirmait que de ce monde, Dieu lui avait fait aimer, de cette vie, les femmes et les parfums et que la salat (la prière) était la prunelle de ses yeux. Pour les adeptes de la suprématie de l'homme à la femme voire de sa soumission estiment que c'est un droit que Dieu offre à l'homme de jouir du plaisir de la vie et assimile la femme à ces plaisirs mondains⁵. Cette vision est en toute contradiction avec les propos qui ont été dit par le prophète à qui ils prétendent attribuer cette position : « Les femmes ne sont que des sœurs germaines des hommes ».

La remarque que l'on fait à la lecture de ce hadith est la mention de la femme en même temps que la prière alors que cette dernière constitue un acte fondamental de la pratique spirituelle de l'islam. Le

⁴ Mouhammad Hamidallah, 1424H [2002], *Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens*, Médine, Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran, Surate 4 : 58 et 16.

⁵ Dupuis-Deri, F., *La crise de la masculinité : Autopsie d'un mythe tenace*, Montréal, 2018, p. 44.

prophète aimait les femmes dans la vie terrestre comme il aimait la prière dans la vie spirituelle. Ce rapport subtil entre amour, bonheur et spiritualité témoigne de la façon particulière dont le prophète aimait les femmes. C'est une vision des femmes tout à fait novatrice pour ne pas dire révolutionnaire qu'apportait le prophète au beau milieu d'une société tribale, bédouine et, faudrait-il le rappeler, totalement hostile aux femmes comme l'a affirmé Asma Lamrabet⁶.

Alors que ces dernières étaient considérées le plus souvent comme un butin à convoiter, dévalorisées et marginalisées dans une société dont le patriarcat était des plus austères, voilà que le prophète de l'islam leur dit qu'il les aime comme il aime la prière et que pour lui elles incarnent la source de la vie et du bonheur sur terre !

Le prophète s'est battu de façon acharnée pour que les femmes puissent choisir librement leur futur époux, qu'elles ne soient plus subordonnées aux maris, pères et frères, qu'elles puissent prendre la parole pour se défendre, s'exprimer et critiquer... Et il serait trop long de citer toutes les femmes qui ont compris ce message de liberté, qui l'ont vécu, transmis et qui ont été les premières à s'engager du côté du prophète, de celui qui les comprenait et les aimait. Khadija, l'épouse et la compagne de la première heure, la première qui saura le protéger, l'apaiser et surtout le convaincre de l'authenticité de la révélation qu'il avait reçue. Nous pouvons citer:

Oum Salama qui sera sa conseillère politique lors des moments les plus difficiles, quand il se retrouvera tout seul et incompris de tous. Aisha, l'amour de sa vie, celle qui aura appris du souffle de la prophétie ce que bon nombre de compagnons n'auront pas saisi ni assimilé, celle qui sera la gardienne de son enseignement, qui n'hésitera pas à défendre son opinion jusqu'à se retrouver en pleine bataille au désert en face de son gendre et calife Ali.

Le prophète a puisé de toutes ses forces dans le message de l'islam pour libérer les femmes, les émanciper, les aider à sortir de leurs conditions précaires de femmes recluses. L'histoire est là pour en témoigner, les hadiths et récits de ses actes et de ses paroles sont écrits

⁶ Asma Lamrabet, *Femmes et hommes dans le Coran. Quelle égalité ?*, Paris, 2012, p. 56-57.

dans un nombre considérable d'ouvrages classiques où chaque hadith est un acte de liberté et de dignité rendue aux femmes.

En d'autres termes et selon ces mêmes auteurs, les femmes sont les égales des hommes sauf dans les situations où les hommes sont « naturellement » supérieurs, comprenez : presque partout !

C'est ainsi que l'on va retrouver dans les ouvrages islamiques toutes sortes de conditions, où les hommes ont la prééminence, tel que : les postes de pouvoir politique ou juridique, l'héritage, le témoignage, l'imamat, la gestion familiale, sociale et économique. En fait et selon cette approche, il n'y aurait d'égalité que dans l'exercice du culte et les sentences divines de l'au-delà et dans tout le reste la suprématie revient aux hommes.

Bilquiss la reine de Saba est souvent utilisée par ceux qui approuvent la participation politique des femmes, comme étant un exemple édifiant de la possibilité de la femme en islam d'accéder aux plus hautes sphères de la gouvernance politique. En vérité, cette femme est décrite dans le Coran comme une véritable souveraine démocrate et très soucieuse des règles de la concertation politique avec les représentants de son peuple. Le Coran, à travers plusieurs versets, dépeint la sagesse et la perspicacité de cette femme et l'érige comme un modèle de dirigeante politique juste, habile et éclairée. Un des commentateurs musulmans classiques l'a désignée comme étant « une reine intelligente et judicieuse ».

En effet, c'est elle que le Coran fait parler dans le verset qui critique le despotisme des souverains : « Quand les rois pénètrent dans une cité, ils la pervertissent et rendent ses nobles habitants les plus misérables des êtres et C'est ainsi qu'habituellement ils se comportent ». C'est donc Bilquiss qui parle dans ce verset mais la dernière phrase de ce verset « C'est ainsi qu'habituellement ils se comportent » est une réponse qui émane de Dieu, selon les commentaires de Ibn Abass considéré comme l'un des plus grands exégètes du Coran.

Le Coran confirme donc son refus des autocraties despotiques puisqu'il adhère complètement à l'allégation de Bilquiss et en même temps il incite à l'acceptation des valeurs universelles partagées comme des dons de l'humanité. La remarque de Bilquiss a été acceptée par Dieu

comme étant une vérité universelle et le polythéisme de cette reine n'a pas été une entrave à la diffusion et à la transmission de cette vérité à toute l'humanité par le biais du Coran, livre sacré monothéiste.

C'est à travers ces petits détails subtils mais ô combien parlants que nous découvrons l'infinitude de la sagesse divine qui n'a eu de cesse d'éduquer les croyants et croyantes à s'ouvrir aux autres, à respecter et vivre la diversité comme don du Créateur et surtout à se réapproprier le savoir, la vérité, la vertu, là où elle est et d'où elle provient, comme droit de tout être humain.

Un certain nombre d'exégètes, notamment classiques, dénigre ainsi son apport et semble refuser de voir la sensibilité, la beauté et l'intense générosité que le Coran déploie pour décrire cette reine décidément pas comme les autres. Alors que le Coran en fait un portrait très élogieux, loue ses qualités de souveraine sage et pacifiste et souscrit à ses remarques par rapport aux despotismes de certains rois, la majorité des savants musulmans refuseront de prendre l'exemple de cette reine comme un argument en faveur de la possibilité pour les femmes d'être chefs d'Etat.

Ce qui nous mène à relever cette contradiction dans la logique des savants musulmans qui tout en refusant de considérer cette reine citée par le Coran comme modèle de dirigeante politique du fait qu'elle était « mécréante », ont toutefois déduit de ses propres commentaires un principe majeur à appliquer dans le droit musulman !

Les déductions des savants par rapport à la position politique de Bilquiss, en plus d'être erronées, vont à l'encontre de l'énoncé coranique qui érige cette femme comme exemple de dirigeante on ne peut plus démocrate et qui transmet à toute l'humanité son savoir et sa sagesse, considérés par le récit coranique comme étant des valeurs universelles.

Femme musulmane camerounaise entre réalités factuelles et dynamique politique

La réalité sociopolitique et socioéconomique du Cameroun aujourd'hui amène la musulmane à sortir de son « saré ⁷ » pour aller à la recherche de son émancipation dans tous les domaines. Toutefois, elle doit faire face à une résistance traditionnaliste et patriarcale des hommes. Alors que l'élan initial et l'esprit du Coran ont été révélateurs d'une émancipation significative des femmes et d'une volonté certaine de fonder une spiritualité égalitaire entre femmes et hommes. Cependant, cette dernière ne s'est pas reflétée dans l'ensemble de la vie au quotidien de la femme musulmane qu'elle soit Camerounaise ou pas.

La femme musulmane camerounaise pour réussir à se faire une place à la lumière s'illustre à travers les différentes activités qu'elle mène tant dans le domaine intellectuel, politique, économique, social que culturel.

Les contraintes à l'émancipation politique de la femme musulmane au Cameroun

La participation politique des femmes est confrontée aux divers obstacles sociologiques et aux mutations de la vie politique. Les obstacles géographiques et environnementaux, contribuent à freiner les ardeurs des femmes musulmanes à la participation à la vie publique au Cameroun. Ce phénomène permet la persistance d'un certain mépris des femmes qui déclarent souvent ne pas s'intéresser à la politique bien qu'elles tendent à avoir un taux de participation aux élections légèrement supérieur aux hommes. Ainsi, les femmes peuvent, sans danger pour l'opinion qu'elles ou les autres ont d'elles-mêmes, se dispenser d'avoir des opinions politiques. Autrement dit, elles s'auto excluent du débat, se considérant illégitimes à formuler des opinions politiques.

L'environnement social dans lequel vit la femme musulmane est un environnement qui ne lui permet pas de s'exprimer confortablement

⁷ Maison en langue Fulfulde du Cameroun.

comme un homme. Aussi faut-il le noter la musulmane fait face aux préjugés traditionnels et populaires de sa situation de femme « publique ». Mais elle se retrouve écartée de la société à travers son exclusion de l'instruction et surtout des sphères de décision sans se préoccuper de cette situation embarrassante⁸.

Les conceptions traditionnelles et populaires comme contraintes à l'épanouissement de la musulmane dans la vie politique

« L'exclusion » est un des thèmes qui est au centre des débats internationaux. En effet, la société moderne est globalisante et tout ce qui n'entre pas dans le système est considéré comme marginal et, par conséquent, rejeté vers les périphéries. Qu'il prenne la forme de ségrégation, de discrimination, de non-intégration ou de crise identitaire (comme en Kabylie), le problème de l'exclusion est plus ou moins présent à tous les niveaux des hiérarchies sociétaires et sociales. C'est à juste titre que Bourdieu affirme : « Le problème d'aujourd'hui n'est pas l'exploitation mais l'exclusion, par conséquent, le problème concret est de créer les instruments et les formes d'action politique qui permettent une intégration sociale⁹ ».

La femme musulmane est confrontée à une situation qui se présente comme un terrain où on retrouve un même acteur : le juge et les parties. En réalité, nous avons deux arguments qui sont complémentaires: d'un côté, on peut observer que cette situation précaire renvoie souvent à des coutumes étrangères (parfois antérieures) aux normes coraniques, caractéristiques de l'ère méditerranéenne en général de l'autre côté, le droit musulman n'est pas parvenu à modifier profondément ni les structures de la parenté et de la famille, ni la conception et les pratiques relevant du contrôle de la sexualité; il a peu évolué pour permettre aux sociétés musulmanes d'atteindre l'égalité juridique des sexes et de réaliser des acquis significatifs en matière d'émancipation de la femme. C'est ce qui a poussé P. Bourdieu à dire que : « La répartition des femmes et des

⁸ Lamrabet, *ibid*, p. 56-57.

⁹ Bourdieu, P., "La domination masculine", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 84, septembre 1990.

hommes entre un espace domestique et un espace public, avec des rôles spécifiques et des prérogatives prédéfinies, est probablement un des clivages les plus anciennement constitués et un des tous premiers facteurs de l'oppression féminine traditionnelle¹⁰ ».

La société musulmane se caractérise par une ségrégation sexuelle de l'espace. L'espace privé est considéré comme féminin et séparé de l'espace public classé comme masculin, bien que la dichotomie espace privé / espace public ait été remise en question par de nombreux anthropologues féministes en arguant qu'elle ne tient pas compte de la dynamique de l'interaction sociale¹¹.

La dichotomie privé / public a trait aux relations entre individus et non pas seulement au partage géographique de l'espace entre les hommes et les femmes en relation avec la division du travail. Les espaces sont donc classés comme privés ou publics en fonction des personnes présentes et des activités qui s'y déploient. L'espace intérieur est plus souvent privé et associé aux activités féminines et aux relations intimes. L'espace extérieur est majoritairement public et réservé aux activités politique, économique, juridique et religieuse dans lesquelles les hommes jouent un rôle prépondérant.

La maison est le lieu même de l'épanouissement de la musulmane et le sens profond, est transmis par elle. Un proverbe kabyle dit : "*La femme est le pilier central de la maison, l'homme en est la poutre maîtresse*". Ou encore : "*L'homme est la lampe du dehors, la femme, la lampe du dedans*"¹². C'est la femme qui donne vie et prospérité à la maison, qui la "*remplit*" comme disent les ruraux. C'est la femme qui en est l'âme et le cœur. La maison et la femme sont liées entre elles par un rapport étroit d'analogie symbolique. L'une ne peut se comprendre hors de l'autre. Elles s'expliquent mutuellement.

¹⁰ Bourdieu, *ibid*, p. 31.

¹¹ Fabilou, *La femme musulmane et la politique dans la Vina : analyse sociopolitique de la participation à la vie publique de 1991 à 2012*, mémoire de master, Douala 2013, p. 32

¹² Graine Mebarka, *Etre une femme en Algérie : construction sociale*, thèse de doctorat, Paris 2006.

La perception populaire généralement négative du leadership féminin

Nous ne saurions parler de l'exclusion de la femme musulmane des structures de prise de décisions sans faire allusion à son exclusion des décisions familiales tout d'abord. La femme dans la tradition islamo-peuhle par exemple est exclue de la sphère décisionnelle familiale¹³. Cette réalité est un constat fait à travers les différentes associations familiales que nous retrouvons au Cameroun. Les membres influents de ces associations sont des hommes et les femmes si elles sont là c'est pour servir de cuisinières. Quand la question fut posée à un des responsables d'une de ces associations, il nous a fait savoir que la place de la femme c'est dans la cuisine et non là où les choses sérieuses se font.

Nous remarquons que la musulmane camerounaise se trouve entre deux étaux celui de la famille et celui de la société. Si elle peut lutter pour trouver son épanouissement vis-à-vis de la société, sa liberté vis-à-vis de la famille reste une sinécure. La femme, si on s'en tient à ce qui nous a été livré par un de nos enquêtés, ne peut pas prétendre à une émergence si elle ne se débarrasse pas de la tradition. Il poursuit, mais comme il est difficile de s'en débarrasser alors elle restera condamnée à jamais sous l'autorité de celle-ci. C'est pour dire que la femme musulmane au Cameroun ne peut accéder aux instances de décisions de sa localité si elle n'est pas sortie de l'apathie de la tradition¹⁴.

Parmi les facteurs importants de changement du rapport de domination/relégation existant entre hommes et femmes musulmans, on peut parler de la pauvreté et du faible pouvoir économique. Parce qu'elle donne le moyen d'affronter correctement la vie publique, parce qu'elle lui donne la possibilité de s'ouvrir sur de nouveaux horizons lui permettant de dépasser les limites de son vécu quotidien au foyer et de se retrouver dans la vie publique qui lui donne droit à s'épanouir.

La femme musulmane souffre le plus souvent aujourd'hui d'une exclusion des différents domaines de la vie aussi bien sociale, éducative que politique. Autrement dit, de la vie tout court, ce qui lui complique

¹³ Fabilou, *ibid*, p. 33.

¹⁴ Fabilou, *ibid*, 34.

la tâche et rend sa vie insupportable. Par conséquent tout espoir reste pour elle un rêve lointain, difficile d'accès, car l'homme s'entête à garder la main mise sur tout, sans lui laisser la moindre chance d'agir dans le champ social. Cela se passe ainsi tandis que le monde entier se dirige vers plus de libertés, d'émancipation et d'égalité, en d'autres termes vers une globalisation générale des droits humains. La femme dans les sociétés musulmanes du nord du Cameroun par exemple est confrontée à une situation très désolante au XX^{ème} siècle, en se retrouvant cloîtrée dans les « saré » et sa faible puissance économique car ce pouvoir est l'apanage des hommes. Elle est écartée de la société par une pauvreté galopante, c'est-à-dire que la femme musulmane au Nord Cameroun souffre de la sous scolarisation et surtout elle est éloignée de tous les circuits qui lui permettent d'avoir un travail rémunéré.

Les femmes jouent un rôle majeur dans l'économie notamment dans le secteur informel qui contribue pour environ 70% dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Leur poids dans le secteur privé est passé de 24,0% en 2000 à 37,4% en 2002- selon le Rapport du ministère de la promotion de la femme 2012-.Elles sont fortement regroupées dans les catégories des cadres moyens (25,8%) et des agents d'exécution (21,4%) accomplissant essentiellement les tâches de secrétaire, d'institutrice et d'infirmière – selon le Rapport de la Banque Mondiale, 2003 sur la situation de la pauvreté dans le monde.- . Dans les catégories où les femmes sont les plus concentrées, la moyenne des revenus salariés varie entre 30 000 et 50 000 FCFA¹⁵.

Dans le secteur non structuré, les femmes occupent plus de 60% des activités de production : teinturières, tapissières, couturières, vannières et les cultures maraîchères, les services tels que les restaurations. Leur participation au secteur non agricole moderne demeure cependant faible. Elles sont faiblement représentées dans la fonction publique où leur poids est resté stable au cours du temps.

Si la présence de la femme musulmane est minoritaire dans le secteur formel où il est assez aisé de quantifier et d'évaluer sa

¹⁵ Selon les statistiques du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle du Cameroun en 2012.

participation au développement, elle semble par contre plus présente dans le secteur informel qui prend de plus en plus de l'ampleur et semble aujourd'hui incontournable dans l'analyse socioéconomique des pays de l'Afrique noire pour ne pas dire du Tiers-monde. En effet, depuis les années 1990, des individus s'adonnent à des activités génératrices de revenus jugées informelles parce que non répertoriées par les organes étatiques compétents. Au vu de la vie quotidienne, l'on peut affirmer que les femmes représentent une proportion considérable de la population de ce secteur.

La femme musulmane et les défis de la rationalité politique

Les efforts pour la pérennisation de la participation politique des femmes musulmanes doivent être opérationnels tant au niveau institutionnel qu'au niveau des acteurs sociaux, notamment les organisations féminines. Ainsi, notre enquête sur terrain a relevé certains mécanismes de la pérennisation de la participation politique des femmes musulmanes. La mise en place de dispositifs participatifs fait entrer de nouveaux acteurs dans le jeu politique. Elle peut aussi y confirmer des acteurs traditionnels, mais sur des registres nouveaux pour eux. Cela est particulièrement visible en matière de politique de la ville, dont la mise en œuvre repose pour une large part sur des associations nouvelles ou déjà constituées. La même logique d'inclusion se retrouve, pour les citoyens eux-mêmes, à travers tous les dispositifs liés à la démocratie de proximité¹⁶.

Divers travaux montrent que le fait de contribuer à des démarches participatives augmente la compétence civique des acteurs impliqués, qu'ils soient « simples citoyens », militants ou représentants d'associations. Au fil des réunions, ces acteurs saisissent mieux les problèmes en jeu, les solutions disponibles, les difficultés inhérentes aux différentes décisions, les contraintes futures de la mise en œuvre des politiques, etc. Ils comprennent mieux la nature systémique des problèmes publics, les marges d'autonomie des

¹⁶ Y. Sintomer et J., Maillard, "Les limites de la participation et de la délibération locale dans la politique de la ville", in *Revue Européenne de recherche politique*, 2006, 46(4), p. 503-529.

administrations, les ambiguïtés de toute stratégie, etc. Surtout, ils acquièrent des connaissances sur le fond du dossier et découvrent la relativité des savoirs scientifiques. La démocratie participative fabrique donc du discernement mais aussi du « concernement », selon la formule de Jean-Jacques Rousseau.

Les défis qui s'offrent à la femme musulmane pour s'affirmer en politique locale et nationale sont nombreux et divers. Pour les surmonter il lui faut tout d'abord résister aux contraintes religieuses, qui lui permettent de percer le mystère enfoui dans le secret de la religion. Ensuite, élaborer une politique qui permettra à celle-ci la prise de parole et surtout son implication dans la prise de décision.

La résistance des femmes aux limites religieuses

La résistance aux limites religieuses passe par une conscientisation de la femme musulmane. C'est-à-dire avoir une nouvelle vision de la pratique contextuelle de la religion. La résistance pourra aussi se faire par une réappropriation de sources théologiques.

Depuis dix ans, la question de la participation des femmes à la prise de décisions est devenue prioritaire dans de nombreuses organisations internationales. À la suite de la 4e Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing le 15 septembre 1995, les États se sont engagés à garantir aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et à la prise de décision.

Cela veut-il dire que la femme musulmane est démissionnaire et n'a point de revendications politiques. Le sondage dément catégoriquement cette idée puisque au Maroc et au Liban le taux de celles qui ont répondu que la femme devrait occuper des positions de responsabilité atteignent 93 %. Cette situation se rapproche un tout petit peu des résultats de notre enquête qui stipulent que 75% des hommes et femmes interrogés pensent que la femme doit occuper des postes de responsabilité. Le vote, le travail de la femme et sa participation à la société restent des revendications majeures pour ces femmes. Ce qui se passe, c'est la genèse d'une nouvelle conscience de soi de la femme musulmane, de son histoire et du monde.

L'analphabétisme qui fait des ravages dans la plupart des pays du monde musulman et qui touche les femmes plus que les hommes, n'empêche pas, au niveau des sociétés civiles, une véritable et toute nouvelle visibilité de la femme musulmane qui s'appréhende, se revendique et s'assume comme telle. Plus qu'une émotion et qu'une crispation identitaires; plus qu'un penchant classique au conservatisme attribué d'office aux femmes par la sociologie politique classique, c'est un véritable phénomène de société que connaît le monde musulman et que l'on peut qualifier de révolutionnaire.

Il est clair qu'il y a une dynamique de libération amorcée par un retour aux sources religieuses. Le monde musulman est sujet à un véritable séisme qui s'inscrit, certes, dans la continuité d'une remise en cause répétitive dans son histoire, mais qui est aussi et surtout une rupture assez importante avec les efforts de réadaptation continus, quelques innovateurs qu'ils aient été. La continuité tient au fait qu'en temps de crise, le monde musulman a toujours connu des sursauts et des reconsidérations de la pensée tenant de la dialectique la plus naturelle. La rupture tient de la spécificité de la modernité qui est en soi « une ère de turbulences » sans précédent.

Faire revivre la foi islamique consiste, pour lui, à dénoncer le détournement de l'histoire par un pouvoir qui impose à nos sociétés le patriarcat et l'autocratie, non seulement en les considérant comme seuls recevables en matière de gestion politique, mais en les sacrifiant au point d'en faire une affaire dogmatique.

Cela implique donc, au sein du mouvement, la participation des femmes dans un parcours qui ne peut être que militant, ce qui, en soi, est déjà révolutionnaire dans une société fortement conservatrice. C'est le cas de la situation des femmes dans la politique sociale peuhle. Cette participation est d'autant plus méritoire et symbolique d'une véritable révolution dans le parcours du monde musulman actuel et passé que la participation des femmes est souhaitée et pratiquée au plus haut niveau des instances dirigeantes du mouvement.

La théorie de base prônant le salut de nos sociétés en crise par une réinsertion volontaire de la femme dans l'effort de l'*Ijtihad*, le mouvement se fait un devoir sacré de promouvoir cette participation d'abord en son sein :



La femme musulmane doit s'informer de ses droits. Consciente et bien informée, elle devra revendiquer leur application. Personne d'autre ne peut faire cela à sa place. Une assise solide de droits matériels et moraux la libérera des servitudes ancestrales et lui permettra de se consacrer à ses devoirs. La bonne œuvre susceptible de repêcher les musulmans est ardue et demande l'effort bénévole de tous, femmes et hommes côte à côte, associations en compétition avec d'autres associations¹⁷.

Il s'agit bien d'un renouement avec l'enseignement originel de l'islam qui veut que la femme soit actrice sociale et non sujet d'un double verrouillage : l'autocratie et le patriarcat. Les modèles des programmes éducatifs de la section féminine¹⁸ devront être ceux de ces femmes à la personnalité très marquée, positive et responsable. Des femmes qui parlent, qui revendiquent, qui négocient leurs places dans la société

La lecture des textes fondateurs de l'islam s'inscrit en porte-à-faux par rapport à l'idéologie sclérosante construite à travers les âges par un corps d'exégètes, qui sapèrent toute dynamique de la loi islamique. Il est question pour ces femmes, de déterrer cette dynamique, d'en comprendre l'esprit et de déclencher une pédagogie libératrice qui fasse sauter tous les verrous et carcans imposés à elles par des lectures machistes cumulées à travers l'histoire musulmane.

Elaboration des politiques et prise de la parole

L'élaboration des politiques publiques obéit à un certain nombre de principe. Toutefois, nous n'allons pas revenir sur ces principes dans le cadre de cet article, mais, nous focaliserons notre attention sur les procédés que les femmes doivent user pour s'affirmer dans la vie

¹⁷ Abdessalam, Y., *Islamiser la modernité*, Casablanca, 1998.

¹⁸ Pour permettre aux filles d'aller à l'école dans la société musulmane, il faut songer à une section féminine.

publique. Il s'agit du pouvoir et la prise de la parole d'une part et d'autre part, la participation à la prise de décision.

Dans le cadre de sa politique visant la promotion des droits de la Femme dans leur intégralité, le Ministère de la femme considère la participation de la femme à la prise de décision et son accès aux fonctions supérieures de l'Etat parmi les priorités de sa stratégie. Le nombre de femmes dans l'administration est de plus en plus élevé où elles sont présentes dans les secteurs «féminisés», à savoir l'éducation¹⁹ les affaires sociales et la santé. Dans l'enseignement supérieur, leur présence augmente.

Nous remarquons qu'il y a une légère percée des femmes musulmanes vers les hauts postes de responsabilité. Cependant, même si le nombre de femmes accédant à ces postes n'est point proportionnel. L'ouverture de ces postes qui sont demeurés pour très longtemps des postes masculinisés, qui est importante car elle augure d'un meilleur avenir des femmes dans les postes de décision. Elle permet aussi une meilleure prise en compte du genre dans les politiques sectorielles nationales et d'une présence plus importante de la femme dans les sphères politiques.

Cette percée des femmes dans les professions nécessitant une haute qualification ne doit pas masquer la faiblesse de leur présence dans les postes de décision politique ou dans les fonctions supérieures de l'Etat laissées à la discrétion du gouvernement. La forte qualification des femmes musulmane sur le marché du travail ne s'est pas traduite dans les mêmes proportions au niveau des postes de décision notamment au plan politique.

Une dynamique favorable à l'intégration des femmes musulmanes dans les postes de décision au niveau de la fonction publique a vu le jour ces dernières années. À titre indicatif, nous citerons la nomination d'une femme musulmane comme Secrétaire d'Etat au Ministère chargé des forêts et de la faune; une autre comme commissaire de police. Les

¹⁹ Jusqu'à présent dans la Vina, nous n'avons qu'une seule femme musulmane à un poste d'inspectrice d'arrondissement de l'enseignement de base, alors que nous avons dans la communauté éducative des femmes plus diplômées et qui sont dans des lycées et collèges de la localité.

anciennes comme les ministres Yao Aissatou, Youssouf Hadidja Alim et Haman Adama sont des images qui ont permis à la musulmane de voir sa côte prendre de l'aile.

Hormis pour les associations féminines, il est difficile de connaître le degré de participation effective des femmes au niveau des postes de responsabilité. Au niveau professionnel, sur la centaine d'associations professionnelles que compte le pays, aucune femme musulmane n'est présidente de l'Association professionnelle, des sociétés de bourse et autres.

Il ressort de l'analyse du vécu politique des femmes et des éléments environnementaux vitaux qui conditionnent ce vécu, que la politique volontariste à elle seule ne suffit pas pour atteindre l'égalité politique. Aussi, plusieurs acteurs interviennent-ils, directement ou indirectement, pour rendre l'égalité de genre tangible et effective sur la scène politique.

Les acteurs qui peuvent intervenir pour une meilleure participation des femmes musulmanes à la vie politique sont : le pouvoir exécutif et les partis politiques.

La contribution du pouvoir exécutif à la promotion de la participation de la femme à la vie politique passe par une triple action. Avec ses trois composantes qui sont : la volonté politique du Président de la République, le gouvernement et le Ministère de la Femme, de la Famille, le pouvoir exécutif sert de locomotive pour introduire de nouvelles mesures et proposer de nouvelles lois. Aussi, est-il considéré comme étant l'acteur clé essentiel devant mener à l'introduction de réformes menant à une meilleure participation des femmes à la vie politique. Ceci est d'autant plus vrai, que les programmes présidentiels et les politiques nationales font dégager une ferme volonté de hisser un plus grand nombre de femmes aux postes de responsabilité.

Les partis politiques sont le lieu d'expression et d'émulation des femmes pour un épanouissement et un encadrement politique de celle-ci. Le Cameroun compte actuellement plus de trois cents partis politiques. Tous les partis n'accordent pas la même place aux femmes, notamment au niveau des structures dirigeantes. Même si l'on ne dispose pas de statistiques y afférentes, ce qui se dégage de la présence des femmes

au niveau du Parlement montre que les partis politiques, hormis le RDPC, ne font pas d'effort - par le biais de mesures discriminatoires (le quota) - pour propulser les femmes aux postes politiques. Les partis politiques font allusion à la femme dans leur programme, sans toutefois faire état d'objectifs clairs, comme c'est le cas du RDPC dont le Président avance des objectifs chiffrés à atteindre.

Le RDPC, à l'occasion de ses congrès périodiques, consacre une motion pour « la femme et la famille » dont le contenu qui est conçu par la base renferme des objectifs ne sont pas clairs. Une action devrait être entreprise avec les partis politiques pour que la femme y soit plus présente et mieux prise en compte non seulement comme électrice mais également comme dirigeante et candidate. En effet, la présence de la femme au sein des partis politiques est une condition nécessaire pour le plein exercice de sa citoyenneté à elle, ainsi que pour une véritable démocratisation de la participation politique dans son ensemble²⁰.

Conclusion

La femme musulmane reste confrontée à la persistance des contraintes qui ne lui permettent pas de s'épanouir. Ces contraintes obstruent son déploiement sur la scène politique. Toutefois, elle semble retrouver une place dans la vie publique et politique. Cette place même si elle est menacée par des pesanteurs, qui continuent de persister, elle retrouve un lieu d'espoir par le simple fait qu'elle soit d'une manière ou d'une autre associée à la gestion de la cité. A travers cette brèche, elle trouve un certain nombre d'éléments en termes de stratégies pour surmonter les défis de la participation à la vie politique et publique. La politique est aussi l'affaire des femmes même si elle est musulmane. Il lui faut tout simplement, savoir saisir les opportunités qui lui sont offertes pour trouver sa place au soleil de la vie politique et publique.

La participation de la musulmane camerounaise à la vie politique s'avère être un réel phénomène appréciable aujourd'hui. Cette

²⁰ Interpellation de Fetiha Saidi sur la violence faite aux femmes lors de la session plénière de la commission européenne des droits de l'homme le 04 décembre 2009.

appréciation s'observe à travers les différents obstacles que celle-ci a eu à rencontrer sur son chemin vers l'émergence politique. Ces obstacles se résument autour de deux grands ensembles à savoir : l'environnement socioculturel qui reste malgré quelques avancées défavorable à l'épanouissement de la femme. Cet environnement semble être hostile à son épanouissement au regard des préceptes religieux. Toute chose faite, la femme musulmane possède quelques atouts qui lui permettent de se frayer un chemin sur le plan politique et de la vie publique.

Références

- Abdessalam, Y., *Islamiser la modernité*, Casablanca, 1998.
- André, P. J., *L'Islam noir. Contribution à l'étude des confréries en Afrique Occidentale, suivie d'une étude sur l'islam au Dahomey*, Paris, 1924.
- Asma, L., *Femmes et hommes dans le Coran. Quelle égalité ?*, Paris, 2012.
- Bourdieu, P., "La domination masculine", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 84, septembre 1990.
- Diahara Traoré, *Des musulmanes ouest-africaines au Québec. Entre subversion et conformité*, Montréal, 2019.
- Dupuis-Deri, F., *La crise de la masculinité : Autopsie d'un mythe tenace*, Montréal, 2018.
- Fabilou, *La femme et la politique dans la Vina : une analyse sociopolitique de la participation à la vie publique de 1992 à 2011*, Mémoire de master 2 en Sociologie Politique, Douala 2013.
- Graine Mebarka, *Etre une femme en Algérie : construction sociale*, thèse de doctorat, Paris 2006.
- Le Bon, Gustave, *La civilisation des Arabes*, [Livres I et II] Paris : Firmin-Didot, 1884.
- Mouhammad Hamidallah, *Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens*, Médine, Complexe Roi Fahd pour l'impression du Noble Coran, 1424H [2002].
- Norris, P. - R. Inglehart, "Religion and politics in the Muslim world", *Sacred and Secular. Religion and Politics Worldwide*, ed. P. Norris & R. Inglehart, Cambridge, 2004.
- Sintomer, Y. et Maillard, J., "Les limites de la participation et de la délibération locale dans la politique de la ville", in *Revue Européenne de recherche politique*, 2006, 46(4).

Extended Abstract (English)

The article "Muslim women in politics in Cameroon" gives a detailed account of research work carried out by FABILOU from an ethnographic perspective. One of the first objectives of this study is to question the prejudices against Muslim (Islam-Peul) women: to show that they are neither submissive, nor apathetic, nor ignorant, but that they have the ability and willingness to act as subjects in their own right and absolutely deserve all the achievements that result from political and civic action. This article hopes to have made a contribution to the visibility of their efforts for their presence in the political arena, by identifying the extent of their action in Cameroon, as well as the modalities of their engagement. If feminist analyzes of women and politics in Western countries have begun to fill the gaps left by male political science by documenting women's electoral behaviors and their participation in institutional political structures and processes, we are at this point about the research stage for Muslim women. The article studies the way in which these women are active agents in these crossings and tinkering which affect religious practices and knowledge as well as the more or less structured religious communities to which they refer implicitly or explicitly to affirm themselves on the Politics. Because it is said in popular imagery that the rights of Muslim women would be decided in the mosque in their absence. This is what Traoré called in his work "concealed behind layers of silence [...] brings into play tensions between legitimized official knowledge and apocryphal knowledge, between public knowledge and private knowledge and finally between sacred knowledge and profane knowledge²¹".

Where methodologies have been applied to research on Gender, the reflections of feminists have produced theories and approaches, which are to be fixed on situations observed in a well-determined space, at a precise moment, in a political, economic environment. The question of the role of African women and more particularly that of Muslim women in politics deserves consideration alongside current debates on good governance, decentralization, the fight against AIDS, etc. The exclusion of women is also accentuated by the fact that the breeding ground for

²¹ Diahara Traoré, *Des musulmanes ouest-africaines au Québec. Entre subversion et conformité*, Montréal, 2019, p. 8.

actors in the Cameroonian political scene has long remained traditional chiefs who see their sons promoted to the ranks of ministers, and as a political reward for their participation to the consolidation and establishment of the administration. To this context of political marginalization, we must also add the weight of socio-cultural factors which mean that Muslim women hardly appear in the public sphere.

With regard to sex, by considering the statistics, we see that Muslim women are under-represented in the public space as well as in the field of education. This underrepresentation of women highlights the existence of a disparity and inequality between women and men in access to certain social statuses. We then realize that gender is the second factor that significantly influences political and public participation.

Indeed, until today, society is still reluctant to grant certain responsibilities to women or to integrate them under the pretext of their incapacity and their temporary indisposition linked to the nature of their physiology. Those who take the courage to do so, often put a man at their side to assist them, always a sign of this lack of confidence in the ability of women.

In addition, the studies of the young girl are perceived as a waste of time, therefore which will lead to nothing. This traditional and legendary compartmentalization of women in second-rate social roles has long contributed to defining a public space characterized by the transparent presence of women.

Résumé étendu (Français)

L'article « femmes *musulmanes en politique au Cameroun* » rend compte de manière détaillée de travaux de recherche menés par FABILOU dans une perspective ethnographique. L'un des premiers objectifs de cette étude est de remettre en question les préjugés à l'encontre des femmes musulmanes (islamo-peul): montrer qu'elles ne sont ni soumises, ni apathiques, ni ignorantes, mais qu'elles ont la capacité et la volonté d'agir comme sujets à part entière et méritent absolument tous les acquis qui résultent de l'action politique et civique. Cet article espère avoir apporté une contribution à la visibilité de leurs efforts pour leur présence dans l'arène politique, en identifiant l'étendue de leur action au Cameroun, ainsi que les modalités de leur engagement. Si les analyses féministes des femmes et de la politique dans les pays occidentaux ont commencé à combler les lacunes laissées par la science politique masculine en documentant les comportements électoraux des femmes et leur participation dans les structures et les processus politiques institutionnels, nous en sommes à ce stade de la recherche pour les femmes musulmanes. L'article étudie la manière dont ces femmes sont des agentes actives dans ces croisements et bricolages qui touchent les pratiques et les savoirs religieux ainsi que les communautés religieuses, plus ou moins structurées auxquelles elles se réfèrent implicitement ou explicitement pour s'affirmer sur le plan politique. Car il se dit dans l'imagerie populaire que les droits de la femme musulmane seraient décidés dans la mosquée en son absence. C'est ce que Traoré a appelé dans son ouvrage « dissimulé derrière des couches de silence [...] met en jeu des tensions entre savoirs officiels légitimés et savoirs apocryphes, entre savoir public et savoir privé et enfin entre savoirs sacrés et savoir profanes²² ».

Là où des méthodologies ont été appliquées aux recherches sur le Genre, les réflexions des féministes ont produit des théories et des approches, qui sont à fixer sur des situations observées dans un espace bien déterminé, en un moment précis, dans un environnement politique, économique, socio culturel bien identifiable.

²² Traoré, *ibid*, p. 8.

La question du rôle de la femme africaine et plus particulièrement celle de la femme musulmane en politique mérite considération aux cotés des débats actuels sur la bonne gouvernance, la décentralisation, la lutte contre le SIDA... etc. L'exclusion des femmes s'accroît aussi par le fait que le vivier producteur des acteurs de la scène politique camerounaise est resté pendant longtemps des chefs traditionnels qui voient leurs fils promus à des rangs de ministres, et en guise de récompense politique pour leur participation à la consolidation et l'instauration de l'administration. A ce contexte de marginalisation politique, il faut aussi ajouter le poids des facteurs socioculturels qui fait que les femmes musulmanes n'apparaissent pratiquement pas dans la sphère publique.

Par rapport au sexe, en considérant les statistiques, on s'aperçoit que les femmes musulmanes sont sous représentées dans l'espace public ainsi que dans le domaine de l'éducation. Cette sous représentativité des femmes souligne l'existence d'une disparité et d'une inégalité entre les femmes et les hommes dans l'accès à certains statuts sociaux. On s'aperçoit alors que le sexe est le deuxième facteur qui influe significativement sur la participation politique et publique.

En effet, jusqu'aujourd'hui, la société hésite toujours à accorder certaines responsabilités aux femmes ou à les intégrer sous prétexte de leur incapacité et de leur indisposition passagère liée à la nature de leur physiologie. Ceux qui prennent le courage de le faire, mettent souvent un homme à leur côté pour les seconder, signe toujours de ce manque de confiance en la capacité de la femme.

En outre, les études de la jeune fille sont perçues comme une perte de temps, donc qui ne vont aboutir à rien. Ce cloisonnement traditionnel et légendaire de la femme dans les rôles sociaux de second rang, a longtemps contribué à définir un espace public caractérisé par une présence transparente de la femme.